

Le 29 janvier 2016

Objet : Demande d'accès # 2015-10-24 – Lettre réponse

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès concernant tout document permettant de dresser la liste des voyages et missions hors Québec du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, à partir du 1^{er} avril 2015 jusqu'au 14 octobre 2015.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente. Il s'agit de :

1. Côte ouest des États-Unis: 27 avril au 3 mai
 - Rapport de mission du 27 juillet 2015, 2 pages;
2. Mexique: 3^{er} au 5 mai
 - Rapport de mission 27 juillet 2015, 2 pages
3. Winnipeg (CCME) : 22 et 23 juin 2015
 - Programme du 22 et 23 juin 2015, 1 page;
 - Décret 528-2015, 17 juin 2015, 1 page;
 - Communiqué du 23 juin 2015, 3 pages.
4. France (Paris et Lyon) : 29 juin au 3 juillet 2015
 - Programme provisoire du 24 juin 2015, 6 pages;
 - Déclaration du Sommet mondial Climat et territoires du 2 juillet 2015, 4 pages;
 - Communiqué de presse du 10 juillet 2015, 3 pages;
 - Rapport de mission du 28 août 2015, 2 pages.
5. Toronto (Sommet des Amériques) : 7 au 9 juillet 2015
 - Programme du Sommet des Amériques sur le climat du 8 juillet 2015; 4 pages;
 - Communiqué du 8 juillet 2015, 2 pages;
 - Protocole d'accord, 4 pages;

- Déclaration sur l'action climatique du 9 juillet 2015, 2 pages.

Aussi, une partie des renseignements permettant de répondre à votre demande pour le coût des voyages et missions hors Québec est disponible à l'adresse Internet suivante :

- http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/accesprotect/frais_deplacement/index.htm

De plus, d'autres documents relatifs au coût des voyages et missions hors Québec sont accessibles à l'adresse suivante :

- http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/demande-acces/PDF_Decision_du_3_nov_15/Autorisation_deplacement_ministre_MDD_ELCC_France.pdf
- http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/demande-acces/PDF_Decision_du_3_nov_15/Autorisation_deplacement_ministre_MDD_ELCC_USA_Mexique.pdf

Par ailleurs, nous vous informons que nous ne pouvons pas vous transmettre certains autres documents demandés. Notre décision s'appuie sur l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Nathalie Picard, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel nathalie.picard@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (15)

Lieu	Côte Ouest des États-Unis
Date de la mission	27 avril au 3 mai 2015

Contexte

Du 27 avril au 3 mai 2015, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, s'est rendu dans les États de la côte Ouest des États-Unis, plus précisément dans les villes de Los Angeles (CA), de Salem et de Portland (OR), et de Seattle (WA). Le sujet principal de la mission était la lutte contre les changements climatiques, notamment par le marché du carbone.

La mission s'est déroulée à Los Angeles durant la conférence *Navigating the American Carbon World* (NACW), dont la Délégation du Québec à Los Angeles est partenaire depuis trois ans. Le ministre ontarien de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique, M. Glen Murray, était aussi à Los Angeles afin de participer à cette même Conférence. L'Ontario avait d'ailleurs annoncé deux semaines plus tôt qu'il instaurait un marché du carbone qui serait à terme lié à celui du Québec et de la Californie. Le ministre Heurtel s'est joint au programme du ministre Murray lors de la journée du 28 avril, en plus de participer à un atelier pré-conférence organisé par *International Emissions Trading Association* (IETA) en après-midi. De plus, la visite du ministre en Oregon et dans l'État de Washington a eu lieu au moment où le dossier de la tarification du carbone alimentait les discussions dans les législatures.

Objectif(s)

Les principaux objectifs de la mission étaient de promouvoir le marché du carbone Québec – Californie, ainsi que de mobiliser les États partenaires en prévision de la 21^e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-21), qui se tiendra à Paris en décembre 2015. Afin d'atteindre ses objectifs, le ministre a participé à de nombreuses activités.

Résultat(s)

Le ministre a profité de tribunes de haut niveau afin de promouvoir le marché du carbone. Aux côtés de son homologue ontarien et des conseillers seniors des gouverneurs de la Californie, de l'Oregon et de Washington, le ministre était l'un des conférenciers lors de la plénière d'ouverture de NACW. Cette plénière suivait l'allocution du gouverneur Jerry Brown au cours de laquelle il a annoncé officiellement les objectifs post-2020 de la Californie. Plus de 300 personnes étaient présentes. Le ministre s'était adressé, la veille, à un auditoire restreint lors de la réception d'ouverture V.I.P. de la Conférence, en plus d'être invité à prendre la parole lors de l'atelier « *California Cap-and-Trade 101* » auquel il assistait. Il était également paneliste à l'atelier pré-conférence de l'IETA.

À Portland et à Seattle, le ministre a échangé avec des dirigeants d'organismes intéressés par l'environnement. Plus de 20 personnes se sont déplacées à Portland et plus de 50 à Seattle. La formule privilégiant une discussion entre le ministre et les participants plutôt qu'une présentation formelle s'est avérée très efficace et a été appréciée.

Outre la plénière d'ouverture de NACW, les moments forts de la mission ont été :

- La rencontre des partenaires nord-américains à laquelle se sont joints, outre les participants à la plénière d'ouverture, le sous-secrétaire à l'Environnement du Mexique et le secrétaire à l'Environnement de la Californie : La rencontre a été l'occasion de constater non seulement le leadership des États infranationaux, mais aussi l'émergence d'une dynamique nord-américaine en matière de la lutte contre les changements climatiques, dont est partie prenante le Mexique;
- L'allocution du ministre devant le Comité environnement et énergie de la Chambre des représentants de l'Oregon et le déjeuner-rencontre avec la présidente du comité : L'allocution a été une excellente occasion de faire valoir les arguments en faveur de la tarification du carbone et de l'instauration d'un marché du carbone comme outil le plus apte à permettre l'atteinte des objectifs de réduction;
- La rencontre des gouverneurs de l'Oregon, M^{me} Kate Brown, et de l'État de Washington, M. Jay Inslee : Les deux gouverneurs sont très intéressés par l'instauration d'un mécanisme de tarification du carbone et ont démontré un grand intérêt envers les arguments du Québec;
- Les cinq entrevues accordées par le ministre à des médias nationaux ou spécialisés, dont Argus media, Bloomberg et Reuters.

Conclusion

De grands pas en avant ont été faits dans la promotion du marché du carbone auprès des États de Washington et de l'Oregon, ainsi que dans la mobilisation des partenaires de l'Ouest des États-Unis en prévision de la Conférence de Paris sur le climat. Le profil des rencontres a permis d'initier un échange d'information avec les gouverneurs de ces États, en plus de faire valoir les arguments en faveur d'un marché du carbone auprès de ces derniers, des législateurs influents et des acteurs clefs de la société civile. Ces rencontres et la participation du ministre à la plénière principale de NACW 2015 ont contribué également à renforcer le leadership du Québec dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, leadership qui a été souligné à maintes reprises.

L'argumentaire du ministre, à forte connotation économique et qui a mis en évidence la masse critique d'États nationaux ou infranationaux déjà dotés, ou en voie d'implanter un mécanisme de tarification des émissions de gaz à effet de serre, a été très bien reçu. L'adhésion à venir de l'Ontario au marché du carbone et le message similaire véhiculé par le ministre ontarien ont renforcé ce message.

Composition de la délégation gouvernementale

M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
M^{me} Joëlle R. Chiasson, conseillère politique.

Sur place, la Délégation du Québec à Los Angeles a apporté son appui à la réalisation de la mission.

Date : 2015-07-27

Lieu	Mexique
Date de la mission	3 au 5 mai 2015

Contexte

À la suite de sa mission sur la côte Ouest des États-Unis, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, s'est rendu à Mexico, au Mexique, du 3 au 5 mai 2015. Le sujet principal de la mission était la lutte contre les changements climatiques, notamment par le marché du carbone, pour lequel le Mexique démontre un grand intérêt.

Le ministre avait rencontré précédemment le sous-secrétaire à l'Environnement du Mexique à Los Angeles quelques jours plus tôt lors de sa mission sur la côte Ouest des États-Unis.

Objectif(s)

L'objectif de la mission était d'établir un premier contact avec le gouvernement fédéral du Mexique et le gouvernement de la Ville de Mexico (District fédéral) sur le thème de la lutte contre les changements climatiques, de prendre la parole devant des experts intéressés par le marché du carbone du Québec et de voir les possibilités de collaboration en prévision de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-21), qui se tiendra à Paris, en décembre 2015. Sa mission visait également à préparer le terrain en vue d'une éventuelle mission du premier ministre du Québec au Mexique à l'automne 2015.

Afin d'atteindre ses objectifs, le ministre a participé à de nombreuses activités. Le programme d'activités du ministre comprenait des entretiens politiques, une allocution devant les experts du Secrétariat de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique (SEMARNAT), un entretien avec l'ambassadeur désigné du Canada à Mexico, une entrevue auprès d'un journal national, ainsi qu'un dîner à la résidence du délégué général du Québec à Mexico en présence de différentes personnalités mexicaines.

Résultat(s)

Le ministre Heurtel a notamment rencontré la secrétaire de l'Environnement de la Ville de Mexico, M^{me} Tanya Muller García, qui a exposé les grandes lignes du Programme d'action climatique de la Ville de Mexico pour la période 2014-2020. Elle s'est montrée intéressée par le marché du carbone du Québec et aimerait analyser les bénéfices potentiels d'un tel système pour Mexico. M^{me} Muller García a indiqué que le maire de Mexico avait l'intention de participer à CdP-21 de Paris.

Le ministre Heurtel a été accueilli au SEMARNAT par le sous-secrétaire à la Planification et à la Politique environnementale, M. Rodolfo Lacy Tamayo, avec qui il a eu un entretien. Il s'agissait en fait d'une troisième rencontre car MM. Heurtel et Lacy Tamayo avaient eu l'occasion d'échanger à deux reprises dans les jours précédents lors de l'événement Navigating the American Carbon World (NACW), à Los Angeles. Lors de ces échanges, le sous-secrétaire a informé le ministre que la priorité du Mexique au cours des douze prochains mois sera de comparer la fiabilité des données mexicaines avec celles des registres

québécois et californiens et de mettre en place un registre des émissions, et ce, dans la perspective d'une éventuelle instauration d'un marché du carbone au Mexique. Le ministre et M. Lacy Tamayo ont convenu de l'intérêt d'établir une collaboration entre le Québec et le Mexique sur la lutte contre les changements climatiques et la tarification du carbone.

Au SEMARNAT, le ministre Heurtel s'est adressé à une soixantaine de représentants gouvernementaux et médiatiques mexicains afin de présenter les principales actions du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, en insistant plus particulièrement sur la mise en place d'un marché du carbone et sur le « momentum » nord-américain en matière de tarification du carbone. La présentation a été accueillie avec beaucoup d'intérêt de la part de l'auditoire, qui a posé de nombreuses questions, notamment quant à l'utilisation des revenus issus du marché du carbone et à la façon dont ce mécanisme est perçu par les entreprises québécoises.

Conclusion

La visite du ministre Heurtel aura permis de confirmer le grand intérêt du Mexique pour un marché du carbone à l'échelle de l'Amérique du Nord. Les interlocuteurs du ministre, tant au niveau de l'État fédéral que de la Ville de Mexico, ont affirmé leur volonté d'explorer dans l'avenir des pistes concrètes de collaboration avec le Québec..

Composition de la délégation gouvernementale

M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
M^{me} Gabriella Quiroz, directrice de cabinet;
M^{me} Claude Audet-Robitaille, coordonnatrice aux changements climatiques, ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Sur place, la Délégation générale du Québec à Mexico a apporté son appui à la réalisation de la mission.

Date : 2015-07-27



Canadian Council of Ministers of the Environment / Le Conseil canadien des ministres de l'environnement

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

PROGRAMME

Les 22 et 23 juin 2015

Lundi, le 22 juin		
Heure	Activité	Lieu
08h00 – 16h00	Inscription à la réunion	niveau Mezzanine – Fairmont Winnipeg
08h30 – 11h30	Activités / visites	Variés
12h00 – 13h30	Dîner (conférencier invité : l'honorable Jean Charest, accompagné de M. Chris Ragan, Ph. D., Commission de l'écofiscalité du Canada)	East Ballroom – niveau Mezzanine
13h30 – 16h30	Séance n° 1 (tous les délégués)	West et Midway Ballrooms – niveau Mezzanine
17h30 – 18h15	Réception pour les ministres et l'ambassadeur Doer	International Polar Bear Conservation Centre @ Assiniboine Zoo (transport fourni à 16h55)
18h00 – 21h00	Réception et souper (tous les délégués)	Journey to Churchill @ Assiniboine Zoo (transport fourni à 17h30)

Mardi, le 23 juin		
Heure	Activité	Lieu
07h30 – 09h00	Déjeuner privé pour les ministres	Harrow – niveau Mezzanine
	Déjeuner privé pour les sous-ministres	Essex/Canterbury – niveau Mezzanine
	Déjeuner-buffet (tous les délégués)	East Ballroom – niveau Mezzanine
07h30 – 10h30	Inscription à la réunion	Foyer, West et Midway Ballrooms
08h30 – 12h00	Séance n° 2 (tous les délégués)	West et Midway Ballrooms – niveau Mezzanine
12h30 – 13h00	Conférence de presse	West et Midway Ballrooms – niveau Mezzanine
13h00 – 14h00	Dîner	East Ballroom – niveau Mezzanine
14h00 – 15h30	Réunion du CPPE	Cambridge – niveau Mezzanine

Le 3 juin 2015

CONDITION 21
INTÉGRATION AU PAYSAGE

Les arbres plantés par la Ville de Matane visant à intégrer le lieu au paysage devront être suffisamment matures pour jouer rapidement leur rôle. De plus, la Ville de Matane devra s'assurer que ces arbres demeureront en santé et qu'ils seront remplacés si nécessaire.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63449

Gouvernement du Québec

Décret 528-2015, 17 juin 2015

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement qui se tiendra les 22 et 23 juin 2015

ATTENDU QU'une réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement se tiendra à Winnipeg, au Manitoba, les 22 et 23 juin 2015;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel, dirige la délégation du Québec lors de la réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement qui se tiendra les 22 et 23 juin 2015;

QUE la délégation soit composée, outre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de :

— Madame Joëlle R. Chiasson, conseillère politique, cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

— Madame Christyne Tremblay, sous-ministre, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

— Monsieur Daniel Richard, directeur des relations intergouvernementales, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

— Monsieur Olivier Lemieux-Périnet, conseiller en relations intergouvernementales, secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de la délégation soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63450

Gouvernement du Québec

Décret 530-2015, 17 juin 2015

CONCERNANT le renouvellement du mandat de monsieur Christophe Guy comme directeur de l'École Polytechnique de Montréal

ATTENDU QU'en vertu de l'article 31 de la Loi sur la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (1987, chapitre 135), le directeur de l'École est nommé par le gouvernement sur recommandation du conseil d'administration et il doit être ingénieur;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 32 de cette loi, le mandat du directeur est de quatre ans et il peut être renouvelé;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 17 de cette loi, les personnes nommées demeurent en fonction jusqu'à ce qu'elles soient nommées de nouveau ou remplacées;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 520-2011 du 25 mai 2011, monsieur Christophe Guy était nommé de nouveau directeur de l'École Polytechnique de Montréal, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

ATTENDU QUE la recommandation prescrite par la loi a été obtenue;

Canadian Council
of Ministers
of the Environment

CCME (<http://www.ccme.ca>

[/index.html](#))

Le Conseil canadien
des ministres
de l'environnement

Quoi de neuf

Les ministres de l'environnement réaffirment leur engagement à lutter contre les changements climatiques

June 23, 2015

Winnipeg (Manitoba) – le 23 juin 2015 – Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'environnement ont convenu aujourd'hui de renforcer leur collaboration et de poursuivre leurs actions à l'égard de la lutte contre les changements climatiques dans leurs compétences.

Les ministres ont aussi convenu de travailler ensemble avant et après la 21^e Conférence des Parties (CDP 21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Les ministres ont formé, sous l'égide du CCME, un nouveau comité sur les changements climatiques afin de faciliter l'engagement continu à l'égard de cette question. Le comité travaillera aux priorités établies par les ministres pour lutter efficacement contre les changements climatiques. Les priorités comprennent l'examen des résultats de la CDP 21 et le maintien d'un dialogue entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en préparation de la prochaine Conférence sur les changements climatiques, qui doit se tenir en novembre 2016, au Maroc.

« Tous les gouvernements ont un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques », a déclaré Tom Nevakshonoff, ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques du Manitoba et hôte de ses collègues à la réunion annuelle du CCME. « Les actions de nos gouvernements respectifs doivent cadrer avec les réalités et les priorités qui leur sont propres, mais doivent aussi être coordonnées et complémentaires. Nos discussions d'aujourd'hui ont établi de solides fondations pour la poursuite de la collaboration entre les gouvernements. »

La réduction des matières résiduelles demeure une question d'intérêt pour les ministres. Les ministres ont donc renouvelé leur engagement à mettre en œuvre des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) et à

adopter, dans la mesure du possible, des approches communes et cohérentes tout en respectant les champs de compétence et d'intérêt de leurs gouvernements. La REP est un outil visant à réduire l'impact total d'un produit donné sur l'environnement en rendant le producteur responsable de tout le cycle de vie de ce produit, qui comprend non seulement la fabrication et la distribution du produit, mais aussi sa reprise, son recyclage et son élimination finale.

Les ministres ont par ailleurs demandé aux fonctionnaires de travailler avec les parties concernées pour assurer une plus grande cohérence des principaux éléments des programmes de REP, notamment les listes de produits et de matières à intégrer à des programmes de REP, les paramètres de mesure utilisés pour le suivi des programmes et la production de rapports ainsi que les protocoles d'audit. Les fonctionnaires feront rapport aux ministres à ce sujet lors de la réunion du CCME de 2016.

En outre, les ministres ont cerné un ensemble d'options pour guider les gouvernements désireux d'établir un cadre de tarification de l'eau. Les gouvernements peuvent maintenant utiliser ces principes pour élaborer ou améliorer leurs politiques en tenant compte de leurs réalités et de leurs objectifs particuliers.

Les ministres ont également réitéré leur soutien à la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du Système de gestion de la qualité de l'air (SGQA). Le SGQA est une approche générale et harmonisée de la gestion de la qualité de l'air au Canada pour cibler globalement toutes les sources de polluants atmosphériques. Le Québec appuie les objectifs généraux du SGQA, mais a déjà mis en application son propre règlement et travaille en collaboration avec les gouvernements afin d'élaborer certains éléments du système, notamment les zones et les bassins atmosphériques.

Enfin, les ministres ont salué les efforts déployés par l'industrie pour éliminer l'utilisation des microbilles de plastique non biodégradable dans les produits de consommation et ont appuyé l'examen scientifique des microbilles dans les produits de soins personnels du gouvernement du Canada dans le cadre du processus d'inscription à l'annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). Les provinces et les territoires pourraient prendre des mesures complémentaires afin de restreindre l'utilisation des microbilles. Une démarche collaborative contribuera à éliminer la présence de ces substances dangereuses dans nos cours d'eau.

Le Québec sera l'hôte de la prochaine réunion du CCME.

Le CCME est le principal forum intergouvernemental qui, sous la direction des ministres, mène une action concertée dans des dossiers environnementaux d'intérêt national et international.

Personnes ressources :

Michael Goeres

Glen Cassie

Directeur exécutif

Services de communications du Manitoba

Secrétariat du CCME

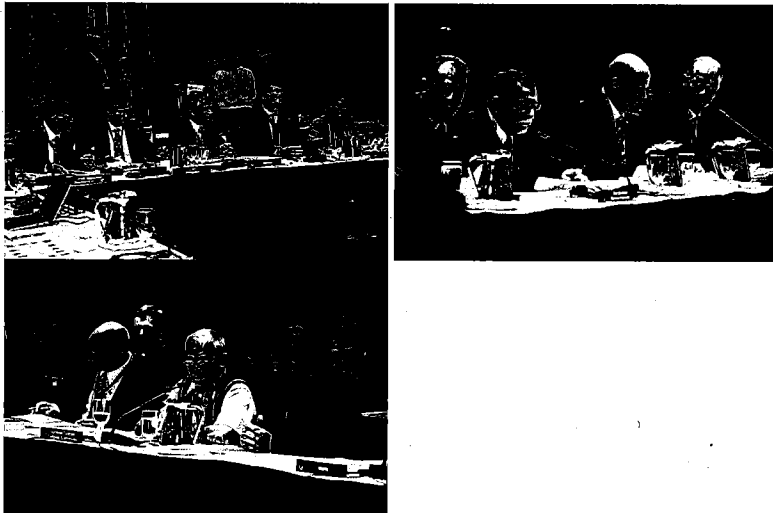
(204) 945-3810

(204) 948-2172

Documentation connexe

Fichier audio de la conférence de presse - 23 juin 2015 ([http://www.ccme.ca/files/COM 2015 Press Conference.mp3](http://www.ccme.ca/files/COM_2015_Press_Conference.mp3))

Options pour la tarification de l'eau ([http://www.ccme.ca/files/Principles for Water Pricing 1.1_f PN 1537.pdf](http://www.ccme.ca/files/Principles_for_Water_Pricing_1.1_f_PN_1537.pdf))



PROGRAMME PROVISOIRE

(24 juin 2015, Susceptible de modifications)

MERCREDI 1ER JUILLET 2015

09h15 – 09h45 Session d'ouverture

Hôtel de Région, salle des Assemblées

Intervenants

Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes, France

Ronan DANTEC, sénateur français, Porte-parole de CGLU pour le climat

Michael BLOOMBERG, envoyé spécial des Nations Unies pour les villes et le changement climatique (message vidéo)

Annick GIRARDIN, Secrétaire d'Etat française au Développement et à la Francophonie

9h45-13h

Ateliers thématiques et événements parallèles*

- **Adaptation - salle 8-9**
Piloté par ICLEI, ICC et Green Cross
- **Planification territoriale – salle 1-2-3**
Piloté par EuroCities, nrg4SD, FNAU
- **Economie bas carbone et emploi – salle 6-7**
Piloté par CIS et ICC
- **Partenariats entre territoires – salle des Assemblées**
Piloté par CCRE-CEMR.Platforma avec CUF et ENDA Tiers Monde
- **Forêt – salle 4-5**
Piloté par Climate Alliance, COICA, WWF

* Pour le programme des événements parallèles :

<http://en.rhonealpes.fr/1276-evenements-paralleles.htm>

13h – 14h30

Déjeuner

Hall principal

14h30 – 16h30 Session Plénière – Climat : La Société en Mouvement

Hôtel de Région, salle des Assemblées

(En présence du Président de la République française à partir de 15h30 environ)

Promouvoir un dialogue ouvert à l'échelle internationale associant l'ensemble des acteurs non étatiques: la jeunesse, les acteurs économiques et les élus mobilisés pour lutter face aux changements climatiques.

Cette session organisée sous forme de discussions et d'échanges s'appuiera sur la restitution du débat citoyen planétaire " World Wide Views on Climate Change" en tant que fil conducteur des débats. Elle est organisée en 3 séquences: la parole à la jeunesse, une discussion avec les acteurs économiques et enfin une table ronde avec de grands élus.

Introduction de Janos PASZTOR, Sous-Secrétaire général des Nations Unies au changement climatique

Séquence 1 - Développement économique et climat

Discussions et échanges autour de témoignages d'entreprises, d'acteurs économiques et de partenaires sociaux proactifs dans les actions climatiques.

Isabelle KOCHER, Directrice générale déléguée, ENGIE

Sharan BURROW, Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI)

Pascal CANFIN, World Resource Institute

Erik ORSENNA (modération)

Séquence 2- Jeunesse et climat : La parole aux responsables de demain

Discussion avec des représentants de la jeunesse mondiale impliqués dans la lutte contre le changement climatique. Ils apporteront leurs témoignages sur leurs attentes et solutions et exprimeront leur vision de l'avenir face aux enjeux du changement climatique.

5 jeunes d'Afrique, d'Asie, des Amériques et d'Europe

Nicolas HULOT, envoyé spécial du Président de la République pour la planète

Erik Orsenna (modération)

Et la participation de **François HOLLANDE**, Président de la République

➤ Illustration : Les partenaires au service des territoires

Pierre René LEMAS, Président de la Caisse des Dépôts

Anne PAUGAM, Agence Française de Développement

Séquence 3 - Elus locaux : en première ligne face au changement climatique

Illustration de l'importance des collectivités locales mondiales dans la mise en œuvre d'actions d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Kadir TOPBAS, Maire d'Istanbul, Turquie

Esther ALDER, Maire de Genève, Suisse

Jay WEATHERILL, Premier ministre d'Australie du Sud, Australie

Khalifa Ababacar SALL, Maire de Dakar, Sénégal

Gérard COLLOMB, Maire de Lyon, France

SONG Jingwu, Vice-président de l'Association du Peuple Chinois pour l'Amitié avec l'Etranger, Chine

Erik Orsenna (modération)

Et la participation de **François HOLLANDE**, Président de la République

➤ **Illustration : Signature 'Subnational Global Climate Leadership MoU' (Under2MOU)**

Winfried KRETSCHMANN, Ministre-Président du Baden-Württemberg (Allemagne)

Matthew RODRIQUEZ, Secrétaire à la Protection de l'Environnement de la Californie (Etats-Unis)

Signature par :

Aileen McLEOD, Ministre de l'Environnement, Ecosse (Royaume-Uni)

Anna OREGI, Ministre de l'Environnement du Pays Basque (Espagne)

Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes, France

Carl SARGEANT, Ministre des Ressources naturelles du Pays de Galles, (Royaume-Uni)

Claudia Maria TERZI, Ministre de l'Environnement, Lombardie (Italie)

16h30 -17h00 Conclusion de la plénière « Climat : La Société en mouvement »

Intervention de Maroš Šefčovič, Vice-président de la Commission européenne en charge de l'Union de l'énergie

Discours de clôture de François HOLLANDE, Président de la République française

(Suivie d'une photo de groupe)

17h00 – 19h00 Apéritif thématique « l'innovation au service de la lutte contre le réchauffement climatique »

Le Sucre

19h00 – 22h00 Dîner officiel

La Sucrière

Présentation de bonnes pratiques dans la lutte contre le changement climatique

JEUDI 2 JUILLET

9h-12h : Ateliers thématiques et événements parallèles*

Salles de commissions

- **Agriculture** – *salle 6-7*
Piloté par ORU-FOGAR et ROPPA
- **Mobilité et transports** – *salle 4-5*
Piloté par CODATU-FNE
- **Production, accès, consommation d'énergie** – *salle 1-2-3*
Piloté par Energy Cities, CLER
- **Financement** – *salle 8-9*
Piloté par CGLU, GERES
- **Education** – *salle Assemblées*
Piloté par CliMates, R20, Petits Débrouillards, Wild Touch

* Pour le programme des événements parallèles :

<http://en.rhonealpes.fr/1276-evenements-paralleles.htm>

12h – 14h30 : Déjeuner

14h30 – 16h30 Plénière - Engagements et propositions des acteurs territoriaux

Salle des Assemblées

Intervention de **Ségolène ROYAL**, Ministre française de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Intervention de **Christiana FIGUERES**, Secrétaire exécutive de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Partie 1 - Les acteurs des territoires proposent : Restitution des ateliers

1. Education, mobilisation, sensibilisation - Production, accès, consommation énergie

CliMates	Delphine BLUMÉREAU , Présidente
R20	Jorge HERRERA CALDERA , Gouverneur de l'Etat de Durango, Mexique
4D	WANG Yuan , Friends of Nature (Chine)
CAN	Mareike BRITTEN , <i>Coordinatrice</i> , Climate Action Network
Energy cities	Aase NYEGAARD , Vice-maire de Sondeborg, Danemark

2. Mobilité et transports – Planification territoriale

FNE	<i>Intervenant TBC</i>
CODATU	Hibi EDEN , Membre de l'Assemblée législative du Kérala, Ville de Kochi, Inde
SNCF	Guillaume PEPY , PDG de la SNCF
	CAO Guangjing , Vice-gouverneur de la Province du Hubei, Chine
FNAU	Réal MENARD , Maire adjoint en charge du développement durable, de l'environnement des espaces verts, Montréal, Canada - tbc
nrg4SD	Carl SARGEANT , Ministre des Ressources naturelles du Pays de Galles, Royaume

3. Agriculture - Forêt – Peuple autochtones

ROPPA	Mamadou CISSOKHO, Président
ORUFOGAR	Paul CARRASCO, Préfet de la province d'Azuay (Equateur)
WWF	<i>Intervenant TBC</i>
COICA	Edwin VASQUEZ, coordinateur général COICA

4. Adaptation – Coopération décentralisée et partenariat entre territoires

Green Cross- ICC	<i>Intervenant TBC</i>
ICLEI	Mohamed IBRAHIM, Président de la Région de Tombouctou, Mali
ENDA	Secou SARR, Directeur général pour ENDA Energie
CCRE	Fatima Ezzahra EL MANSOURI, Maire de Marrakech, Maroc (tbc)

5. Economie bas carbone et emploi – Financement

Global compact ITUC	Gilles VERMOT-DESROCHES, Directeur Développement Durable, Schneider Electric Anabella ROSEMBERG, Conseillère environnement, International Trade Union Confederation
Québec	David HEURTEL, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec, Canada
Véolia GERES TCG	Antoine FREROT, PDG Vanessa LAUBIN, chargée de mission climat et développement Michael MABUYAKHULU, Ministre du Développement économique, Tourisme et Affaires environnementales, KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
ARDCI	Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO, Président (Association des Régions et des Districts de Côte d'Ivoire)

Partie 2 - Les collectivités territoriales s'engagent

Introduction par Anne HIDALGO, Maire de Paris (France)

Séquence 1 - Horizon 2020

Ville neutres en CO2	Raymond LOUIE, Maire de Vancouver, Canada
Compact of States and Regions	Jay WEATHERILL, Premier Ministre d'Australie du Sud, Australie
Convenant of Mayors Carbonn Registry	Morten KABELL, Maire en charge des affaires techniques et environnementales de Copenhague, Danemark George FERGUSON, Maire de Bristol, Royaume-Uni

Séquence 2 – Horizon 2050

Climate Alliance Compact Mayors	Tine HEYSE , Vice Maire de Gent, Belgique
Eurocities	Tinkender Singh PANWAR , Maire de Shimla, Inde
CCRE	Johanna ROLLAND , Maire de Nantes, France, Présidente d'Eurocities <i>Intervenant TBC</i>
Metropolis	Patricia IGLECIAS , Secrétaire d'Etat à l'Environnement de l'Etat de Sao Paulo, Brésil
CGLU	Kadir TOPBAŞ , Maire d'Istanbul, Turquie, Président de CGLU

Conclusion de la séquence par **Jean-Jack QUEYRANNE**

Partie 3 - En route vers la COP 21 et au delà

David CADMAN, Ancien Président d'ICLEI

Michèle SABBAN, Présidente du R20

François Albert AMICHIA, Président du Conseil des Collectivités Territoriales de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Francesco PIGLIARU, Président de la Sardaigne, Italie, représentant du Comité des Régions d'Europe

David HEURTEL, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec, Canada

Gustavo PETRO, Maire de Bogota, Colombie

Ronan DANTEC, sénateur français et porte-parole de CGLU pour le climat

16h30 - 16h50: Conclusion du Sommet

Carole DIESCHBOURG, Ministre de l'Environnement du Luxembourg, Présidence en exercice du Conseil de l'UE

Hakima EL HAITE, Ministre déléguée chargée de l'Environnement, Maroc

Christiana FIGUERES, Secrétaire exécutive de la CCNUCC

Discours de clôture de Laurent FABIUS, Ministre français des Affaires étrangères et du Développement international

17h : Conférence de presse

Salle des Commissions 4-5



Déclaration du Sommet mondial Climat & Territoires

L'action territoriale au cœur de la réponse au défi climatique

Lyon, Rhône-Alpes, le 2 juillet 2015

Lutter contre les dérèglements climatiques, en évitant une montée des températures supérieure à 2°Celsius, avec en perspective une limitation à 1,5° Celsius, tel qu'adopté dans les Accords de Cancún, est aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble de l'humanité, une obligation commune des Etats mais aussi de toutes les organisations et individus en capacité d'agir, chacun se devant d'assumer sa part de la responsabilité globale.

Réunis à Lyon, en Région Rhône-Alpes, pendant deux jours, à travers les réseaux qui les représentent, ces acteurs non-étatiques, comme « non-Parties concernées », aux côtés des Parties Contractantes à la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques), ont affirmé leur volonté commune de relever ce défi, d'inscrire leur propre action, quotidienne et territoriale, dans une trajectoire de décarbonation de l'économie mondiale, en tenant compte des différentes situations nationales, régionales et locales, et de leurs capacités d'action respectives, tout en considérant que tous se doivent d'envisager l'avenir de leur société dans une perspective d'économie faiblement carbonée et résiliente.

Le Sommet mondial Climat & Territoires n'est pas un évènement isolé et s'inscrit dans une dynamique de renforcement des expressions communes des acteurs non-étatiques. Il s'appuie sur les précédentes résolutions des réseaux de collectivités territoriales, notamment les feuilles de route climat des gouvernements locaux et infranationaux (Bali 2007 et Nantes 2013), la Charte sur l'Adaptation (Durban 2009), les Sommets des Régions à Montréal (2005), Rio (2012) et Paris (2014), les appels de Bordeaux et de Yamoussoukro (2015). Il s'inscrit aussi dans la suite des déclarations communes d'acteurs non-étatiques « Catalyser l'action » (New York 2014), la déclaration de Lifou (Oceania 21) et celle de la MEDCOP21 (Marseille 2015). Il nourrira les autres étapes mondiales de mobilisation des acteurs territoriaux (Ontario, Bogota...) jusqu'au Sommet des Dirigeants Locaux pour le Climat, à Paris le 4 décembre. Il représente un moment de dialogue participatif, d'engagements et d'élaboration de propositions entre acteurs non-étatiques, à un niveau d'approfondissement et de représentativité encore jamais atteint.

Dans la diversité de nos origines, de nos cultures et de nos sensibilités, nous, participants à ce Sommet, voulons affirmer aujourd'hui collectivement notre engagement et nos convergences, et souligner l'importance d'une approche collaborative dans la lutte contre le dérèglement climatique:

Nous défendons une approche territoriale de l'action climatique

Nous considérons tout d'abord que, sans une réelle approche territoriale, tenant compte des réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales, sans une mise en cohérence à cette échelle des politiques publiques et des capacités d'action de tous les acteurs non-étatiques, avec une forte exigence de renforcement de la gouvernance locale et régionale, de la protection des droits fondamentaux et d'un développement humain durable et sensible au genre, alors il ne sera pas possible de lutter efficacement contre le dérèglement climatique. La 21ème Conférence des Parties à la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques), qui se tiendra en décembre 2015 à Paris, devra ainsi reconnaître la nécessité de cette approche territoriale. Nous accueillons ainsi favorablement la définition d'un quatrième pilier pour un succès à Paris, dit « Agenda des Solutions », l'initiative du plan d'action Lima-Paris, et nous soulignons notre engagement pour renforcer l'ambition avant et après 2020.

Nous affirmons le caractère indissociable des accords mondiaux sur le développement et le climat, la nécessaire synergie entre les négociations, sur le financement du développement, de l'agenda post-2015, Habitat III, et la CDP/COP21: les outils de lutte contre le dérèglement climatique doivent aussi permettre de répondre aux autres grands défis de ce siècle et réciproquement : lutte contre la pauvreté, accès à l'énergie durable, à l'eau et aux autres ressources, développement urbain durable, aménagement des territoires ruraux, souveraineté alimentaire, santé des populations, égalité homme-femme, travail décent et droits des travailleurs, comprenant les agriculteurs, respect des droits des peuples autochtones, protection des forêts et de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles... Affirmer et montrer cette synergie est nécessaire à la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour l'élimination progressive des émissions de gaz à effet de serre. Nous insistons particulièrement sur les actions d'adaptation qui doivent évidemment conforter la résilience et le développement durable des territoires, s'appuyer sur les initiatives locales et régionales et les connaissances traditionnelles, sur la nécessité d'assurer une transition juste pour les territoires, les entreprises et leurs salariés dans cette période de transformation vers une économie bas-carbone, sur le renforcement de l'influence des femmes et de leur capacité d'action, en particulier dans la gouvernance territoriale. Nous soulignons le rôle fondamental de l'éducation. Former les jeunes générations, renforcer leur capacité d'intervention sont des enjeux majeurs d'un monde en mutation.

Nous insistons sur l'enjeu du financement des actions territoriales.

Mobiliser de nouvelles ressources est une condition incontournable pour renforcer les capacités locales et régionales, avoir une action globale forte par démultiplication des actions locales et régionales. Notre expérience souligne aussi que cette transition vers une économie faiblement carbonée et résiliente génèrera des créations d'emplois, des économies et une amélioration de la qualité de la vie, grâce aux co-bénéfices sociaux et environnementaux dans de nombreux domaines. Nous appelons au renforcement des moyens dédiés par les Etats et les institutions financières internationales à la lutte contre le dérèglement climatique, à la mise en œuvre de nouveaux mécanismes (garantie d'emprunts, green bonds, tiers-financements, intégration d'un prix du carbone dans l'économie) pour démultiplier les capacités d'action. Nous défendons l'intégration des secteurs économiques privés et des acteurs syndicaux dans cette mobilisation collective, l'association de tous les acteurs territoriaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets, ainsi qu'une approche décentralisée des enjeux énergétiques.

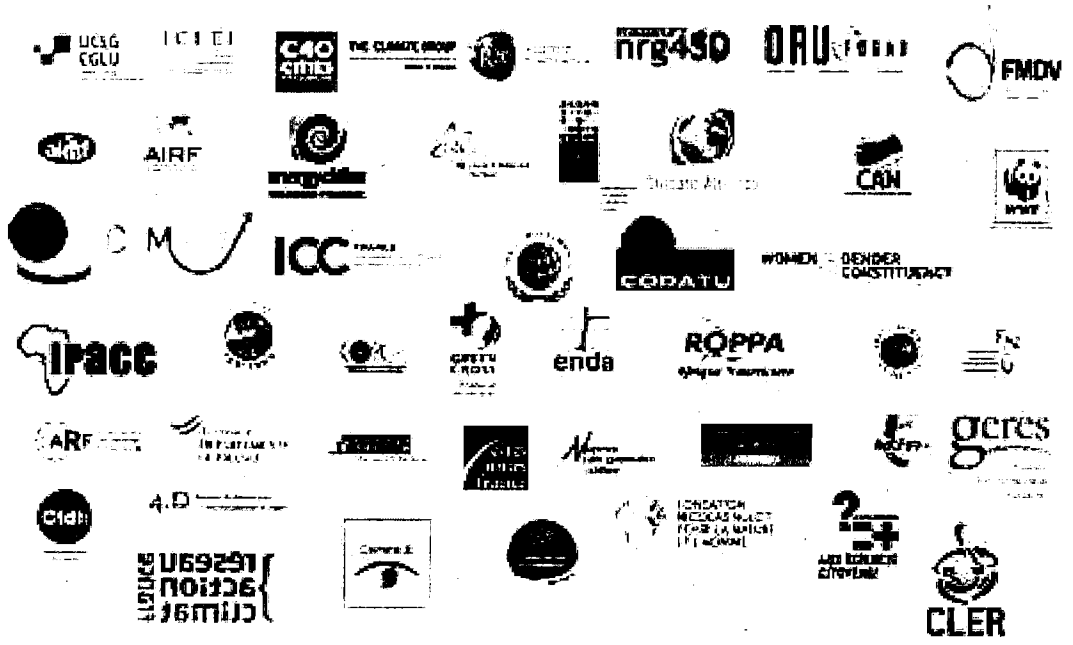
Il nous apparaît essentiel que les collectivités territoriales des pays en développement aient un accès facilité aux fonds internationaux, comme le Fonds vert. Le renforcement de leur capacité à monter des projets finançables doit être une priorité dans l'agenda international. Nous considérons aussi pertinente l'étude de la faisabilité de fonds spécifiques dédiés à l'action territoriale, pouvant être abondés directement par les collectivités ou des financements innovants. Face à la diversification des financements (aide publique au développement, prêts ou garanties publics ou privés, affectation de recettes liées à la taxation du carbone, philanthropie...) nous défendons une approche intégrée permettant la synergie de ces différentes sources, qui travaillent encore le plus souvent sans se coordonner.

Nous prenons l'engagement de poursuivre et de renforcer notre action

Les engagements portés à Lyon par les responsables des réseaux internationaux, en particulier par les maires, les présidents et chefs de gouvernements infranationaux pouvant s'engager au nom de leurs territoires, sont une contribution majeure à la construction d'un agenda des solutions nécessaire à la crédibilité d'un scénario de stabilisation du climat. Ces engagements collectifs ne sont pas théoriques, ils sont crédibilisés par le résultat concret de nombre de territoires qui ont déjà réussi à faire baisser fortement leurs émissions de gaz à effet de serre, qui ont engagé aussi des politiques d'adaptation ambitieuses. Les initiatives soutenues par les réseaux de collectivités territoriales, la Convention des Maires, le Pacte des régions et Etats fédérés, et le Pacte des maires, témoignent de leur volonté. Nous préconisons des évaluations régulières et indépendantes des actions engagées, des comptabilisations fiables et accessibles des émissions évitées. C'est une condition de la confiance, comme le respect des engagements de financement. Afin d'appuyer cette mobilisation, nous renforcerons la mutualisation des bonnes expériences et le soutien au montage de projets, la coopération entre gouvernements locaux et infranationaux, conforterons dialogues et synergie d'actions entre l'ensemble des acteurs non-étatiques, associerons les citoyens, hommes et femmes, à la co-construction des plans d'action et à leur mise en œuvre.

Ainsi, dans la suite des ateliers du Sommet mondial Climat & Territoires, nous prenons l'engagement de soutenir le développement de coalitions d'actions, rassemblant tous les acteurs concernés, sur le transport sobre en carbone, le développement des énergies renouvelables, l'habitat durable, l'accès à l'énergie durable, le droit à l'alimentation, etc. Nous appelons donc les Etats à soutenir les propositions élaborées collectivement par les ateliers du Sommet mondial Climat & Territoires, propositions qui ont fait l'objet de consensus et qui permettent de renforcer les capacités concrètes d'intervention des acteurs non-étatiques, nous leur demandons aussi de tous prendre en compte et de valoriser dans leurs propres contributions déterminées à l'échelle nationale (CPDN/INDC), les actions de leurs acteurs non-étatiques, et en premier lieu celles de leurs gouvernements locaux et infranationaux.

Nos engagements, appuyés sur une dynamique de dialogue entre acteurs non-étatiques, aux vécus et origines diverses, doivent conforter les Etats dans leurs propres contributions pour un accord à Paris, robuste, contraignant, équitable et universel, qui soit un message clair à l'action de tous, au service du bien collectif. La réponse au défi climatique doit ainsi nous amener à renforcer les régulations internationales, les coopérations entre et dans les territoires, l'égalité et la solidarité entre les habitants de notre planète aux équilibres fragiles. C'est la conviction que la réponse à ce défi passe par l'action de tous qui nous rassemble.



Communiqué de presse

SOMMET MONDIAL CLIMAT ET TERRITOIRES DE LYON LE MINISTRE HEURTEL RÉITÈRE LE RÔLE FONDAMENTAL DES ÉTATS FÉDÉRÉS DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Québec, 10 juillet 2015 – De retour d’une mission en France, qui s’est déroulée du 29 juin au 2 juillet, le ministre du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, est fier du grand intérêt suscité par les actions et réalisations du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, lors de rencontres à Paris et au Sommet mondial Climat et Territoires de Lyon.

« La participation du Québec au Sommet de Lyon aura été profitable puisqu’elle nous a permis de faire valoir le rôle crucial des États fédérés et des régions et l’importance d’intégrer un prix au carbone dans l’économie mondiale afin de lutter efficacement contre les changements climatiques », a affirmé le ministre Heurtel.

D’ailleurs, le leadership du Québec en la matière, de même que l’importance d’inclure les territoires à la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-21), ont été soulignés par le président de la République française, M. François Hollande, dès la première journée de ce sommet. Rappelons que la secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, M^{me} Christiana Figueres, avait aussi reconnu le rôle primordial des États fédérés et des régions en proposant de tenir une journée consacrée à la mise en valeur de leurs actions à la CdP-21, lors du Sommet de Québec, en avril dernier.

Soulignons également que le Québec était fièrement représenté au Sommet de Lyon, notamment par le Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement (RNCREQ), Écotech Québec et la coopérative Forêt d’Arden. Ces derniers y ont tous présenté leurs initiatives visant à favoriser la réduction d’émissions de GES.

Marché du carbone : un outil de croissance économique verte

Dans le cadre du Sommet de Lyon, le ministre a participé à différents événements, dont l’atelier « Économie bas carbone et emploi », afin de présenter les avantages environnementaux et économiques liés au marché du carbone, l’une des mesures phares que le Québec a mises en œuvre pour lutter contre les changements climatiques. « Grâce au Fonds vert, dont les revenus sont principalement issus du marché du carbone, le Québec soutient les entreprises, les municipalités et les citoyens québécois dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone. Estimées à plus de 3,3 milliards de dollars d’ici 2020, ces sommes consacrées au Plan d’action 2013-2020 sur les changements climatiques représentent un puissant moteur de relance économique et de création d’emplois », a indiqué le ministre.

En plus de ces interventions publiques, le ministre a participé à la table ronde de l’Alliance des États fédérés et des régions du Climate Group, présidé par M. Jay Weatherill, premier ministre de l’Australie du Sud, en présence de M. Mark Kenber, président de l’organisation, et de Mme Ana Oregi, ministre de l’Environnement du Pays basque, afin de discuter des attentes et des messages à livrer en amont de la CdP-21. Notons que cette rencontre s’est tenue en présence de M^{me} Laurence Tubiana, ambassadrice française et chargée des négociations sur les changements climatiques de la 21^e Conférence des Parties, de M^{me} Christiana Figueres ainsi que de nombreux membres du Climate Group.

Plusieurs rencontres bilatérales étaient également au programme. Le ministre a eu l’occasion d’échanger avec M. Jean-Jacques Queyranne, président de la région Rhône-Alpes et coprésident du Sommet Climat et territoires de Lyon, M. Bernard Soulages, vice-président responsable des relations internationales de la région Rhône-Alpes, et M. Ronan Dantec, sénateur français de la Loire-Atlantique, coprésident du Sommet et coauteur du rapport *Les collectivités territoriales dans la perspective de Paris Climat 2015 : de l’acteur*

local au facilitateur global. Il s'est également entretenu avec M. Carl Sargeant, ministre des Ressources naturelles du Pays de Galles, M^{me} Aileen McLeod, ministre de l'Environnement, des Changements climatiques et de la Réforme agraire de l'Écosse, et M. Matt Rodriguez, secrétaire à l'Environnement de l'État de la Californie. Notons qu'une rencontre avec M^{me} Anne Hidalgo, maire de Paris et M. Nicolas Hulot, président de la Fondation Nicolas-Hulot et envoyé spécial pour la protection de la planète, a également eu lieu. Le rôle de premier plan que jouent les gouvernements infranationaux dans l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques, la mise en œuvre de marchés du carbone et l'électrification des transports, qui représentent des leviers importants pour le développement économique du Québec, ont été au cœur de ces rencontres.

Mentionnons aussi que des rencontres ont eu lieu avec M^{me} Hakima El Haite, ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargée de l'Environnement, du Royaume du Maroc, et M^{me} Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement du Luxembourg. Au cours de ces échanges, il a notamment été question des actions du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, de même que du rôle fondamental des États infranationaux.

Les actions et réalisations du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques ont également suscité l'intérêt des médias français. En effet, le ministre Heurtel a donné plusieurs entrevues, notamment au magazine économique *Challenge*, au journal *La Tribune*, à la chaîne politique Public Senat et à l'Agence France-Presse, afin de présenter les perspectives offertes par le marché du carbone.

Mission à Paris les 29 et 30 juin

La participation du ministre au Sommet de Lyon a été précédée d'un séjour à Paris au cours duquel il a rencontré des experts de CDC Climat, une filiale de la Caisse des Dépôts qui se consacre à la question des changements climatiques, ainsi que des membres du Cercle des dirigeants d'entreprises franco-québécois. En plus de leur présenter les actions du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, le ministre Heurtel a rappelé les objectifs du Québec à l'égard du futur accord sur le climat, notamment celui de favoriser l'intégration d'un prix au carbone dans l'économie mondiale.

Soulignons que le ministre a pu s'entretenir avec le directeur de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), M. Simon Upton et M^{me} Michelle d'Auray, ambassadrice et représentante permanente du Canada auprès de l'OCDE. En plus de présenter les outils de croissance économique verte du Québec, soit le marché du carbone et le Fonds vert, le ministre a réitéré la volonté du gouvernement d'explorer de nouvelles possibilités de collaboration avec l'OCDE en matière d'environnement et de développement durable.

« Alors que l'avenir de notre planète dépend des engagements que nous prendrons en décembre prochain pour réduire nos émissions de GES, il est essentiel que la communauté internationale parvienne à une entente ambitieuse. Ces derniers jours en France nous ont permis de partager nos visions, mais surtout de faire avancer les discussions en ce sens. Ensemble, nous pouvons lutter contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants », a indiqué le ministre.

- 30 -

SOURCE :

Guillaume Bérubé
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques
Tél. : 418 521-3911

INFORMATION :

Relations avec les médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques

Tél. : 418 521-3991

Lieu	France (Paris et Lyon)
Date de la mission	Du 29 juin au 3 juillet 2015

Contexte

La mission du ministre Heurtel visait à assurer la présence du Québec au Sommet mondial Climat et Territoires à Lyon, à l'invitation de l'organisateur et président de la région Rhône Alpes, M. Jean-Jack Queyranne. En plus de la participation du ministre au Sommet de Lyon, des entretiens et conférences ont également été menés à Paris en début de mission.

Objectif(s)

L'intérêt pour le Québec de participer au Sommet mondial Climat et Territoires était de réitérer le rôle des États fédérés et des collectivités territoriales dans la lutte contre les changements climatiques et de promouvoir le marché du carbone québécois. Ce Sommet, placé sous le haut patronage du président de la République française, M. François Hollande, était une étape importante pour les États fédérés et les régions en vue de la CdP-21, à Paris, en décembre 2015.

La mission a permis au Québec de poursuivre la relation privilégiée qui unit les deux gouvernements, notamment à la suite de la visite, au Québec, de M. François Hollande, les 3 et 4 novembre 2014, et de la première mission en France de M. Philippe Couillard, du 2 au 6 mars 2015, à l'occasion de la 18^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français.

De plus, un ensemble de rencontres bilatérales ont été planifiées en vue de resserrer les relations avec des personnalités politiques actives dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'avec d'autres interlocuteurs clés du Québec.

Résultat(s)

- Une conférence à la CDC Climat qui est une filiale de la Caisse des Dépôts française entièrement consacrée à la transition énergétique et écologique par le biais de la recherche économique du développement de projets innovants et de l'investissement, a permis de faire connaître la stratégie du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques. En effet, devant une tribune d'économistes et de spécialistes du climat de haut niveau, le ministre a exposé la stratégie climatique du Québec, le développement et l'évolution du marché du carbone du Québec ainsi que l'approche du Québec en vue de la COP21, notamment le rôle des gouvernements des États fédérés et infranationaux.
- Le 30 juin, au Cercle des Dirigeants d'Entreprises Franco-Québécois (CDEFQ), qui réunit des dirigeants d'entreprises québécoises installées en France et des dirigeants d'entreprises françaises qui évoluent sur les marchés québécois, le ministre s'est exprimé devant une quinzaine de membres du CDEFQ. Il en a profité pour présenter les objectifs du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de marché du carbone.
- La même journée, le ministre rencontrait M. Simon Upton, directeur de l'environnement à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et ancien ministre de l'Environnement de Nouvelle-Zélande. L'OCDE travaille avec les gouvernements sur la conception et la mise en œuvre des instruments du marché des GES tels que le *cap and trade*. Une collaboration dans ce domaine a été envisagée.
- Puis, le ministre s'est entretenu avec Mme Michelle d'Auray, ambassadrice, représentante permanent du Canada auprès de l'OCDE et a abordé la question de l'action du Québec et des provinces en matière de changements climatiques et de la prochaine CdP-21.

Sommet de Lyon, 1^{er} et 2 juillet

- En lien avec les événements officiels du Sommet, le ministre a notamment pris la parole en introduction de l'atelier intitulé « Économie bas carbone et emploi ». Il a pu rencontrer le président de la République lors d'un entretien où étaient conviés une cinquantaine d'élus représentant les divers pays, États et collectivités présents au Sommet de Lyon et il a pris la parole dans la plénière intitulée « En route vers la CdP-21 et au-delà ».
- Le président de la région Rhône-Alpes et coprésident du Sommet mondial Climat et Territoires, M. Jean-Jacques Queyranne a félicité le ministre pour la position du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques. Le ministre a réitéré le souhait qu'une journée pour les gouvernements infranationaux soit tenue en décembre 2015.
- Les positionnements de l'Alliance des États fédérés et des régions du Climate Group ont été abordés au cours d'un petit déjeuner des membres avant une rencontre des coprésidents de l'Alliance des États et régions du Climate Group.
- Le ministre s'est entretenu avec des acteurs québécois en matière de changements climatiques, notamment M. Philippe Bourke du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) et M. Denis Leclerc d'Écotech Québec.
- Le ministre s'est également entretenu avec M. Carl Sargeant, ministre des Ressources naturelles du Pays de Galles, qui a souhaité établir des relations avec le Québec concernant le marché du carbone.
- Lors de l'entretien avec Mme Aileen McLeod, ministre de l'Environnement, des Changements climatiques et de la Réforme agraire de l'Écosse, celle-ci informe le ministre que l'Écosse a réduit de 14 % ses émissions de GES entre 2006 et 2013 et que leur objectif est une réduction de 80 % d'ici 2050.
- Plusieurs entretiens informels ont été tenus avec M. Matthew Rodriguez, secrétaire de la Protection de l'Environnement de la Californie, Mme Hakima El Haite, ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement du Maroc et Mme Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement du Luxembourg.
- Lors de son allocution du 1^{er} juillet, le président Hollande a confirmé que serait tenue une journée consacrée aux territoires lors de la prochaine CdP-21.

Conclusion

La mission a été un franc succès et a permis au Québec de s'illustrer sur la scène internationale. De nombreux contacts ont été établis et la mission a contribué efficacement à renforcer toute l'action menée par le Québec et la France pour que la COP21 soit une réussite.

Composition de la délégation gouvernementale

M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
M^{me} Gabriella Quiroz, directrice de cabinet;
Sur place, la Délégation générale du Québec à Paris a apporté son appui à la réalisation de la mission.

Summit Agenda

CLIMATE SUMMIT OF THE AMERICAS

Tuesday
July 7

Wednesday
July 8

Thursday
July 9

- 07:30 am ■ Registration and Continental Breakfast – Concert Hall
- 09:00 am ■ Opening Video
- 09:03 am ■ Opening Ceremony
Garry Sault
Elder, Mississaugas of the New Credit First Nation
- 09:05 am ■ Welcoming Remarks
Master of Ceremonies: The Honourable Glen Murray
Ontario Minister of the Environment and Climate Change
- 09:15 am ■ Opening Remarks
The Honourable Kathleen Wynne
Premier of Ontario
- 09:35 am ■ Opening Keynote Address
The Honourable Philippe Couillard
Gouvernement du Québec
- 09:50 am ■ **Larry Sault**
Former Grand Chief, Mississaugas of the New Credit First Nation
- 10:05 am ■ Plenary Address
Chief Ava Hill
Six Nations Elected Council
- 10:20 am ■ **Manuel Pulgar-Vidal**
Minister of Environment, Peru; COP 20 Chair
- 10:40 am ■ **BREAK**
- 11:00 am ▼ **Concurrent sessions: Vision and Goals Towards a Low Carbon Economy**
■ [Close more info](#)
- Government**
Intergovernmental Panel on Carbon Pricing
LOCATION: Imperial Room
- MODERATOR: **Bill Ritter**, Director, Center for the New Energy Economy and Former Colorado Governor
- PANELISTS:
- The Honourable Glen Murray**
Ontario Minister of the Environment and Climate Change
- The Honourable Mary Polak**
British Columbia Minister of Environment
- The Honourable David Heurtel**
Quebec Minister of Sustainable Development, the Environment and the Fight Against Climate Change
- Matt Rodriguez**
California Secretary for Environmental Protection
- Magdalena Ruiz**
Minister of Environment and Territorial Development, Jalisco, Mexico
- Luiz Fernandes Rocha**
State Secretary for Environment and Sustainability, Para
- The Green Economy**
MOBILIZING CAPITAL: Investment & Financing
LOCATION: Quebec Room
- MODERATOR: **Katie Sullivan**, International Emissions and Trading Association, Director of North American Policy & International Climate Finance
- PANELISTS:
- Karen Clarke-Whistler**
Chief, Environmental Officer, TD Bank Group
- Tom Rand**
ArCTern ventures
- Jean-Philippe Brisson**
Partner, Latham & Watkins
- Barbara Zvan**
Senior Vice-President, Tbc Ontario Teachers' Pension Plan

- 12:15 pm ■ Lunch & Keynote Address
- 01:00 pm ■ **Jerry Brown**
Governor of California
- 02:00 pm ▼ **Concurrent Sessions: Vision and Goals Towards a Low Carbon Economy**
 ■ Close more info
- Government**
 INTERGOVERNMENTAL DIALOGUE: LEARNING FROM PEER JURISDICTIONS
 LOCATION: Imperial Room
- MODERATOR: **Kathleen Wynne**, Premier of Ontario
 FACILITATOR: **Mark Kenber**, CEO, The Climate Group
 Sharing of Information from jurisdictions on climate change initiatives
- The Green Economy**
 LEADING PRODUCTIVITY: Transitioning Carbon-Intensive Industries
 LOCATION: Quebec Room
- MODERATOR: **Chris Ragan**, Chair, Canada's Ecofiscal Commission; McGill University, Department of Economics
 PANELISTS:
Michael McSweeney
 President, Cement Association of Canada
John Coyne
 Vice-President, Unilever Canada Inc.
David Paterson
 Vice-President, GM Canada
- Regional Development & Infrastructure**
 LAND USE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN A CHANGING CLIMATE
 LOCATION: Alberta Room
- MODERATOR: **Scott Vaughn**, President and CEO, International Institute for Sustainable Development
 PANELISTS:
Bianca Jagger
 Senior Fellow, CIGI, Bianca Jagger Human Rights Foundation
Steve Schwartzman
 Director, Tropical Forest Policy, US Environmental Defense Fund
Grand Chief Harvey Yesno
 Nishnawbe Aski Nation
Cletus Springer
 Director, Department of Sustainable Development, Organization of American States
- 03:00 pm ■ **BREAK**
- 03:30 pm ■ **Plenary Address**
Peter Shumlin
 Governor of Vermont
- 03:45 pm ■ **Kim Scott**
 AKI Resources, Assembly of First Nations Designate
- 04:00 pm ■ **Closing Plenary**
Jay Insee
 Governor of Washington
- 04:15 pm ■ **Alex Dunn**
 Executive Director, The Environmental Council of the States
- 04:30 pm ■ **Plenary : Day 1 Highlights & Outcomes**
The Honourable Glen Murray
 Ontario Minister of the Environment and Climate Change
- 05:00 pm ■ **Networking Reception (for all delegates)**
 Location: Steam Whistle Brewery

Tuesday
July 7

Wednesday
July 8

Thursday
July 9

- 08:00 am ■ Registration and Continental Breakfast – Concert Hall
- 07:45 am ■ Breakfast Session
Intergovernmental Dialogue: Achieving a Strong Outcome at COP 21 and Beyond
Location: Imperial Room
Strategic discussion among leaders on best approaches to influence effective outcomes in Paris.
Closed Session
- 09:15 am ■ Welcoming Remarks
The Honourable Kathleen Wynne
Premier of Ontario
- 09:20 am ■ Opening Keynote Address
Al Gore
Chairman, The Climate Reality Project
- 10:00 am ■ Announcement (Media/Photo Op) - Climate Action Statement
- 10:30 am ■ **BREAK**
- 11:00 am ▼ Concurrent sessions: Advancing Public Policy In a Low Carbon Economy
■ Close more info.
The Green Economy
Critical Measures of Success in a Carbon-Priced Economy
LOCATION: Quebec Room
MODERATOR: **Derek Walker**, Associate Vice President, U.S. Climate and Energy Program, Environmental Defense Fund
PANELISTS:
Doug Scott
VP, Great Plains Institute for Sustainable Development
Max Weiss
Vice President, Insights, Carbon Disclosure Project
Brian Murray
Director, Environmental Economics Program, Duke University
Justin Johnson
Secretary of Administration, State of Vermont
Regional Development & Infrastructure
Planning Smart for Where We Live, Where We Work and How We Move
LOCATION: Alberta Room
MODERATOR: **David Miller**, President, World Wildlife Fund Canada
PANELISTS:
Daniel Leeming
Climate Action Group/ Planning Partnership
Dr. Dean Jacobs
Founding Director, Walpole Island Heritage Centre
Kevin Kampschroer
Director of the Office of Federal High-Performance Green Buildings in US General Services Administration
Michael Harcourt
CEO, QUEST
- 12:15 pm ■ Lunch and Keynote Address
Greetings from The Honourable Elizabeth Dowdeswell
Lieutenant Governor of Ontario
- 01:00 pm ■ **Felipe Calderón**
Chair, Global Commission on the Economy and Climate

02:00 pm ▾

Concurrent sessions: Advancing Public Policy In a Low Carbon Economy

Close more info

The Green Economy

The Low Carbon Economy & Clean Tech Innovation
LOCATION: Quebec Room

MODERATOR: **Oonagh Fitzgerald**, Director of The Centre for International Governance Innovation, International Law Research Program

PANELISTS:

Stewart Elgie
Chair, Sustainable Prosperity

Gary Gero
President, Climate Action Reserve

Ronaldo Seroa da Motta
State University of Rio de Janeiro

Walter Dissinger
CEO, Votorantim Cimentos

Regional Development & Infrastructure

Greening Transportation
LOCATION: Alberta Room

MODERATOR: **Daniel Hoorweg**, University of Ontario Institute of Technology

PANELISTS:

Jerry Dias
President, Unifor

Matt Rodriguez
Secretary, Cal-EPA

Patrick Nangle
President & CEO of Purolator Inc

Josipa Petronic
Executive Director and CEO, Canadian Urban Transit Research & Innovation Consortium

03:00 pm ■ **BREAK**

03:30 pm ■ **Plenary Announcements: Taking Action on Climate Change**

Tim Gray

Executive Director, Environmental Defence

Steven Fish

Executive Director, Canadian Business for Social Responsibility

Stefan Sjöstrand

President, IKEA Canada

John Gorman

President, CanSIA

Bernard Soulage

Vice President, Member of the Committee and Regions

Professor Gordon McBean

Western University and President, International Council for Science

04:00 pm ■ **Closing Plenary Address**

Sheila Watt-Cloutier

Former Chair of the Inuit Circumpolar Conference

04:30 pm ■ **Closing Remarks – Our Road to Paris**

Dirk Forrister

President & CEO, International Emissions and Trading Association

04:40 pm ■ **Nicolas Chapuis**

Ambassador of France to Canada

04:50 pm ■ **Conference Highlights & Outcomes**

The Honourable Glen Murray

Ontario Minister of the Environment and Climate Change

04:55 pm ■ **Closing Ceremony**

Larry Sault

Former Chief, Mississaugas of the New Credit First Nation traditional territory

05:00 pm ■ **CONFERENCE ENDS**



Premier ministre

[Accueil](#) [Actualités](#) [Communiqués](#) [Juillet 2015](#) 8 juillet 2015

Sommet des Amériques sur le climat

Le Québec adhère au Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial (Under 2 MOU)

Toronto, le 8 juillet 2015. – Dans le cadre du Sommet des Amériques sur le climat, qui se déroule à Toronto, du 7 au 9 juillet, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a annoncé que le Québec adhérerait à la coalition d'États fédérés et de régions signataires du Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial, aussi appelé « Under 2 Memorandum of Understanding » (Under 2 MOU). Cette initiative, mise sur pied par la Californie et le *länder* allemand du Bade-Wurtemberg, regroupe, à ce jour, dix-huit gouvernements qui se sont engagés à poursuivre leurs efforts pour limiter l'augmentation de la température planétaire moyenne sous la barre des 2 °C. Le premier ministre a fait cette annonce mercredi en présence de Kathleen Wynne, la première ministre de l'Ontario, et d'Edmund G. Brown Jr., le gouverneur de la Californie.

« Les grands rendez-vous environnementaux, comme celui d'aujourd'hui ou le Sommet de Québec sur les changements climatiques d'avril dernier, jouent le rôle de catalyseurs d'idées et permettent de mobiliser nos efforts. Le Québec est un leader environnemental reconnu à l'échelle internationale, notamment grâce à la mise en place du marché du carbone avec la Californie. Le « Under 2 MOU » est une autre preuve concrète que les États fédérés jouent un rôle majeur dans notre lutte collective contre les changements climatiques », a affirmé M. Couillard.

Le premier ministre profite de sa présence au Sommet de Toronto pour présenter les avancées et l'expérience québécoises en matière de lutte contre les changements climatiques et pour rencontrer plusieurs partenaires stratégiques du Québec, afin de renforcer ses alliances bilatérales et multilatérales. Outre la première ministre de l'Ontario, M. Couillard aura des entretiens avec le gouverneur de la Californie, ainsi qu'avec Al Gore, président du Climate Reality Project et ancien vice-président des États-Unis, Felipe Calderón, président de la Commission mondiale sur l'économie et le climat et ancien président du Mexique, Mark Kenber, président-directeur général du Climate Group, Peter Elliott Shumlin, gouverneur du Vermont, et Jay Robert Inslee, gouverneur de l'État de Washington.

À propos du Sommet des Amériques sur le climat

Le Sommet de Toronto réunit des représentants et représentantes de divers gouvernements des Amériques, des groupes environnementaux et de l'industrie, dans le but de dégager des actions communes afin de réduire les émissions de GES, notamment à travers les mécanismes de tarification du carbone. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, prendra également part aux activités, dans le cadre du Sommet.

« Grâce au Fonds vert, dont les revenus sont principalement issus du marché du carbone, le gouvernement du Québec soutient les entreprises, les municipalités et les citoyennes et citoyens québécois dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone. D'ici 2020, plus de 3,3 milliards de dollars seront investis afin de mettre en œuvre des mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. En plus de favoriser la relance et le développement durable de notre économie, la somme de nos actions nous permet de lutter, ensemble, contre les changements climatiques, afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants », a déclaré le ministre David Heurtel.

En plus d'appuyer le « Under 2 MOU », rappelons que le Québec agit à titre de leader au sein de plusieurs instances internationales, notamment par la coprésidence de [l'Alliance des États fédérés et des régions](#) du Climate Group, qui est assurée par le premier ministre Philippe Couillard. Le Québec fait également la promotion des mécanismes de marché, à titre de coprésident de l'International Carbon Action Partnership (ICAP) et de partenaire technique du Partnership for Market Readiness (PMR) de la Banque mondiale.

À propos du « Under 2 MOU » **(<http://under2mou.org/>)**

Le Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial, aussi appelé « Under 2 Memorandum of Understanding » (Under 2 MOU), est un instrument qui vise à contribuer à la limitation du réchauffement climatique à moins de 2 °C, par l'adoption de politiques permettant de réduire les émissions de GES de 80 à 95 % sous les niveaux de 1990, d'ici 2050, ou à atteindre un objectif d'émission annuel, par habitant, de moins de deux tonnes de CO₂, d'ici 2050 également. À ce jour, dix-huit États et provinces de neuf pays et de quatre continents l'ont signé. Collectivement, les signataires représentent une population de près de 130 millions de personnes. Le pacte vise également à renforcer la coopération entre les signataires.

LEADERSHIP CLIMATIQUE MONDIAL
Protocole d'accord
(Memorandum of Understanding MOU)

I. Déclaration d'objectif

A. Les changements climatiques présentent des défis et des risques globaux pour l'environnement et l'économie, car ils ont un impact sur la santé humaine, augmentent la fréquence des événements météorologiques extrêmes, menacent la disponibilité des ressources naturelles et déclenchent la migration forcée de populations. Les impacts des changements climatiques sont déjà inévitables à cause des gaz à effet de serre (GES) présents dans l'atmosphère. En même temps, les réponses et les solutions aux changements climatiques créent des opportunités économiques et des bénéfices par l'entremise des énergies renouvelables et du développement durable. Des efforts internationaux sont nécessaires afin d'assurer la protection de l'humanité et de notre planète ainsi que pour limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale sous les 2°C. Pour atteindre ces objectifs, il sera nécessaire de réduire de façon substantielle les émissions au cours des décennies à venir et presque à zéro les émissions de CO₂ et d'autres GES d'une grande longévité d'ici la fin du siècle.

[(Panel intergouvernemental sur le changement climatique – cinquième rapport d'évaluation (AR5))]

B. Les gouvernements de tous ordres doivent agir **maintenant** pour réduire les GES afin d'atteindre un équilibre climatique à long terme. Ces entités doivent employer de nouvelles technologies, des politiques, des mécanismes de financement et des incitatifs économiques tant pour réduire les émissions de GES que pour développer des outils de mesure communs pour évaluer leurs progrès. Les gouvernements doivent aussi augmenter la résilience des infrastructures et des systèmes naturels aux impacts croissants des changements climatiques.

C. Alors que les signataires de ce protocole d'accord (ci-après nommés « les Parties ») reconnaissent et affirment leur soutien aux activités et aux déclarations internationales visant à répondre au défi des changements climatiques (incluant la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement (1992), la Déclaration de Montréal (2005), la Déclaration de Cancun (2011) et la Déclaration de Lyon (2011)), les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques ont été inadéquats en regard à l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés. En dépit des progrès limités réalisés en matière de coopération entre les nations, les juridictions infranationales – incluant des provinces, des États et des municipalités – ont démontré leur leadership en établissant des objectifs climatiques ambitieux et en prenant des actions visant la réduction des émissions de GES et le renforcement de la résilience aux impacts des changements climatiques.

D. En travaillant ensemble sur l'établissement d'accords comme la Déclaration de Rio de Janeiro 2012 (les États fédérés et les gouvernements régionaux s'engagent à un Nouveau paradigme pour le Développement durable et

l'Éradication de la Pauvreté), les gouvernements infranationaux, en collaboration avec des nations intéressées, peuvent aider à accélérer la réponse planétaire aux changements climatiques et fournir un modèle pour une coopération internationale plus large entre les nations.

II. Réduire les émissions de gaz à effet de serre

A. Le principe directeur dans la réduction des GES jusqu'en 2050 doit consister à limiter le réchauffement climatique global à moins de 2 °C. Pour les Parties à ce protocole d'accord, cela signifie qu'il faut poursuivre la réduction des émissions en conformité avec l'objectif de les réduire de 80 à 95 pour cent sous les niveaux de 1990 d'ici 2050 et/ou atteindre l'objectif d'émission annuel par habitant de moins de deux tonnes métriques d'ici 2050.

B. De manière à atteindre cette cible ambitieuse d'ici 2050, un progrès mesurable doit être réalisé dans un avenir proche, afin d'établir la trajectoire des réductions nécessaires. Des cibles à moyen terme, incluant des engagements pour 2030 ou plus tôt, sont cruciales. Reconnaissant que chaque Partie fait face à des défis et opportunités qui lui sont propres, ce protocole d'accord ne prescrit pas une voie spécifique pour 2030. Plutôt, les Parties conviennent de poursuivre leurs propres séries de mesures et de plans d'action telles que présentées à l'Annexe A pour atteindre les objectifs de réduction d'ici 2030 et des cibles y étant associées.

C. Les Parties visent à accroître considérablement l'efficacité énergétique et le développement exhaustif des énergies renouvelables pour atteindre les objectifs concernant les émissions de GES. Les Parties définissent leurs objectifs et leurs cibles pour 2030 à ce titre et pour d'autres domaines névralgiques dans l'Annexe A.

D. Domaines d'action, de coordination et de coopération spécifiques:

Les Parties conviennent que, pour des actions liées à ce protocole d'accord, une coordination et une coopération seront bénéfiques et renforceront les efforts des États participants. Les Parties conviennent de travailler ensemble à des solutions qui fournissent des co-bénéfices environnementaux et économiques à court et à long terme, incluant des efforts communs dans la mesure du possible. Les Parties peuvent élargir la liste des domaines d'action spécifiques définis dans cette sous-section de temps en temps. Ce qui suit est une liste non exhaustive des questions d'intérêt concernant la coopération et la coordination entre les Parties:

1. Énergie:

Les Parties conviennent de partager des informations et leur expérience visant à repenser l'approvisionnement en énergie et le réseau d'énergie électrique, des solutions et des avancées techniques dans la promotion d'un changement sur une grande échelle vers les énergies renouvelables et l'intégration des ressources énergétiques renouvelables, des actions

requis pour garantir la sécurité de l'approvisionnement et des stratégies pour promouvoir l'efficacité énergétique.

2. Congestion et Transport:

Les Parties conviennent de prendre des mesures pour réduire les émissions de GES du transport des personnes et des marchandises, avec l'objectif d'une adoption généralisée des « véhicules à zéro émission » et le développement d'une infrastructure à zéro émission connexe. Les Parties conviennent d'encourager un aménagement du territoire et un développement soutenant les modes de transport alternatifs, en particulier les transports publics, le vélo et la marche.

3. La Protection des Ressources Naturelles et la Réduction des Déchets:

Les Parties conviennent de collaborer à l'élaboration de méthodes pour réduire les émissions dans les secteurs des ressources naturelles et des déchets, qui sont liées aux activités de réduction et d'adaptation aux impacts des changements climatiques. Les Parties partageront de l'information sur des techniques de gestion visant la séquestration du carbone et la protection de l'infrastructure naturelle. Les Parties partageront des technologies pour réduire les déchets ou les convertir en matières premières secondaires ou en énergie.

4. Science et Technologie:

Les Parties conviennent de collaborer et de coordonner leurs efforts d'évaluation scientifique et de partager de l'information et leur expérience en ce qui concerne le développement et le déploiement technologiques. Les Parties cherchent à aider les autres à apprendre de leur expérience afin de maximiser le succès de la transition technologique et éviter des obstacles potentiels.

5. Communication et Participation Publique:

Les Parties conviennent de collaborer et de coordonner : les messages, la transparence, la sensibilisation du public sur les changements climatiques, la réduction des émissions de GES, l'adaptation aux impacts des changements climatiques et les sujets dont il est question dans ce protocole d'accord.

6. Polluants de courte durée de vie:

Les Parties conviennent de collaborer en ce qui concerne la réduction des polluants de courte durée de vie comme le carbone noir et le méthane, ce qui mènera à une amélioration de la qualité de l'air à court terme tout en réduisant également les puissants agents de forçage climatique de courte durée.

7. Inventaire, Suivi, Déclaration, Transparence:

Les Parties conviennent de travailler à des méthodes cohérentes de déclaration, de suivi et de vérification des émissions de GES à travers les juridictions, et travailleront par l'entremise de mécanismes comme le « Pacte des États et Régions » et le « Pacte des maires » à cette fin.

III. Adaptation et Résilience

- A. Les Parties conviennent de collaborer à des actions faisant la promotion de l'adaptation et de la résilience, avec une attention particulière sur la maximisation des retombées tant pour la réduction des GES que pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques.
- B. Les Parties partageront les meilleures pratiques dans la modélisation et l'évaluation afin de comprendre les impacts climatiques anticipés, particulièrement à l'échelle régionale et locale. Les entités partageront les meilleures pratiques en intégrant ces résultats dans leur planification et leurs investissements.
- C. Les Parties travailleront ensemble pour établir des paramètres et des indicateurs qui peuvent aider à suivre à la trace le progrès dans la réduction des risques des changements climatiques sur les populations, les systèmes naturels et les infrastructures.
- D. En travaillant à la réduction du risque climatique, les Parties compteront sur des solutions d'infrastructure « verte » ou naturelle qui maximisent les bénéfices écologiques tout en fournissant une protection. Les Parties partageront les meilleures pratiques dans la conception et la mise en œuvre de ces solutions.
- E. Les Parties à ce protocole d'accord travailleront pour partager des modèles novateurs afin de financer et de soutenir l'adaptation aux impacts des changements climatiques, incluant des partenariats publics-privés, des fonds de résilience et des approches compétitives.

IV. Moyens de mise en œuvre

Les Parties ont leurs propres stratégies pour mettre en œuvre et atteindre leurs objectifs. Tandis que certaines stratégies seront propres à certaines Parties, d'autres peuvent être partagées et/ou modifiées par d'autres Parties.

- Les Parties conviennent de collaborer et se coordonner afin de favoriser des cibles à moyen terme cohérentes avec les objectifs pour 2050 et les actions climatiques lors de la Conférence annuelle des Parties et d'autres événements climatiques internationaux.
- Les Parties conviennent de partager et de promouvoir des mécanismes de financement efficaces sur le plan national et international dans la mesure du possible.
- Les Parties conviennent de partager leurs technologies dans la mesure du possible, comme par des informations de source ouverte.
- Les Parties conviennent d'aider à établir une capacité d'action et une adaptation technologique par un transfert de technologie dans la mesure du possible.

Ce protocole d'accord n'est ni un contrat, ni un traité.

Protocole d'accord sur le Leadership Climatique Infranational Mondial

Document d'information

Déclaration sur l'action climatique - Sommet des Amériques sur le climat

9 juillet 2015 11h15 | Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique

La déclaration sur l'action climatique souligne l'urgence de lutter contre le changement climatique, affirme que les gouvernements (états, provinces, municipalités) font preuve de leadership en agissant avec efficacité sur le climat mondial et reconnaît la nécessité de collaborer pour continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels le monde fait face aujourd'hui. Il menace notre environnement, notre prospérité économique et le développement durable de nos sociétés. Ses effets auront des répercussions sur notre infrastructure, notre santé publique et la sécurité de nos aliments.

Le changement climatique exige des mesures importantes, immédiates et à long terme.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a conclu que le réchauffement climatique est sans équivoque et que les humains influencent le système climatique de manière évidente. La communauté internationale s'est fixée comme objectif de limiter le réchauffement climatique à 2° C, mais l'Agence internationale de l'énergie a prévenu que la température augmenterait plutôt entre 3,6° C et 5,3° C.

Pour limiter le réchauffement à 2° C, il faudra réduire à presque zéro les émissions à l'échelle mondiale d'ici la seconde moitié du siècle. Pour relever ce défi, tout le monde - nations, états, régions, villes, entreprises, peuples autochtones, société civile - doit agir, conjuguer ses forces et ses capacités respectives pour assurer la transition vers un avenir plus propre et plus résilient.

Toute bonne politique climatique est une bonne politique économique. Les gouvernements (états, régions, municipalités) collaboreront avec leurs partenaires, y compris les industries comme le secteur automobile, les groupes environnementaux et les collectivités, pour aider les entreprises à rester concurrentielles et améliorer notre santé et notre qualité de vie.

Les gouvernements (états, régions, municipalités) de l'ensemble des Amériques montrent un leadership soutenu et sont en voie de réaliser des réductions importantes de leurs émissions d'ici 2050. Ces gouvernements fixent des normes pour agir avec efficacité sur le climat mondial et emploient des démarches qui répondent aux capacités et aux besoins locaux - éliminer progressivement le charbon, renforcer les énergies renouvelables, investir dans les technologies propres, instaurer des mécanismes de tarification du carbone et fixer des objectifs climatiques ambitieux.

Outre les contributions prévues déterminées au niveau national que proposent les gouvernements nationaux en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), **aujourd'hui nous, les dirigeants des gouvernements (états, régions et municipalités) de l'ensemble des Amériques, prenons nos propres engagements en matière de climat.**

Ces engagements donnent la souplesse nécessaire pour permettre des mesures et des démarches à l'échelle

locale, et nous les appuyons en acceptant de participer à ce qui suit :

1. **Des objectifs de réduction des émissions de GES** ou d'autres engagements quantitatifs pris récemment par les signataires contribuant à l'objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de limiter la hausse de la température mondiale à **2 degrés Celsius**, en reconnaissant que les objectifs pourraient être différents selon que l'entité est développée ou en voie de développement.
2. Des engagements des gouvernements d'adhérer au **Pacte des États et Régions** et au **Pacte des Maires** et de diffuser au public les progrès réalisés dans la réduction des émissions, démontrant des progrès continus. (Annexe I : Pacte des États et Régions et Pacte des Maires)
3. Des engagements des gouvernements d'adhérer au protocole d'entente **Under 2 MOU** visant à contenir la hausse de la température moyenne mondiale endessous de 2° C et de mener des actions concrètes dans des secteurs comme l'énergie et les transports. (Annexe II : Under 2 MOU)
4. **Appuyer la tarification du carbone** pour encourager de manière efficace la réduction des émissions, y compris cerner les possibilités de relier les systèmes le plus possible. De plus, les gouvernements s'engagent à se joindre à la **Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone de la Banque mondiale** et à adhérer à la **déclaration de la Banque mondiale sur la tarification du carbone**. (Annexe III : Déclaration sur la tarification du carbone)

Nous invitons les autres gouvernements (états, régions et municipalités) à se joindre à nous dans cet effort. De plus, nous appelons les dirigeants nationaux à tirer des leçons de ces actions et à renforcer ces actions; à nous aider à appuyer et à élargir les possibilités sobres en carbone; à élaborer des contributions prévues déterminées au niveau national ambitieuses; et à finaliser un accord mondial visant à éviter un changement climatique dangereux à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui aura lieu à Paris à la fin de l'année.